

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON

ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Pont-l'Abbé

• École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. des anciens frères de St Gabriel, Secularisés  
Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. 10 9

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 150

Et combien de pensionnaires ?

R. 400 100

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. a une Société civile

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par la rétribution scolaire et secours du clergé

Paroisse de

Pont-l'Abbé

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. les Religieuses Augustines  
Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. il y a 06 Communantes 4 f

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 400 religieuses

Et combien de pensionnaires ?

R. 70

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à la Congrégation  
Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par la Communauté

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. a toujours été laïque

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Non

Quel en est le nombre ?

R. \_\_\_\_\_

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. \_\_\_\_\_

Veuillez bien, M \_\_\_\_\_, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,  
Évêque de Quimper & de Léon.